

Direction des services départementaux de l'éducation nationale du Lot-et-Garonne

Liberté Égalité Fraternité

## **DEMANDE DE TEMPS PARTIEL ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

A RENVOYER PAR LA VOIE HIERARCHIQUE AVANT LE 11 FEVRIER 2022

## Division des ressources humaines

Affaire suivie par : Laurence BORIES

Tél: 05 53 67 70 20

que sous réserve des nécessités de service.

pour convenance personnelle.

☐ pour créer ou reprendre une entreprise,

Tél: 05 53 67 70 20			
Mél : laurence.bories@ac-bordeaux.fr	Cocher la case correspondante :		
23, Rue Roland Goumy CS 10001 47916 AGEN CEDEX	☐ 1ère demande, ☐ renouvellement (cocher une des cases suivantes) : ☐ faisant suite à une période de tacite reconduction (durée 3 ans) ☐ pour demande de modification de la quotité et/ou du rythme (hebdomadaire ou annuel) accordé(s) l'an passé.		
NOM :	Etablissement d'affectation :		
PRENOM:	Poste occupé :		
J'ai l'honneur de solliciter à compter du 01/0	9/2022 (cocher les cases correspondantes) :		
pour élever un enfant de moins	2 de la note de service sur les temps partiels): de 3 ans ou adopté depuis moins de 3 ans au 01/09/2022, njoint, enfant à charge ou ascendant atteint d'un handicap, gravement malade ou		
☐ un temps partiel sur autorisation : j'a	attire votre attention sur le fait que ce type de temps partiel ne sera accordé		

## - Quotité de service demandée (cocher les cases correspondantes) :

A) Temps partiel hebdomadaire « classique » (sans récupération),

Temps partiel de droit  (voir la rubrique « prestations familiales », page 7 de la note de service sul res demandes de temps partiel pour l'année scolaire 2022/2023)	Temps partiel sur autorisation	
☐ 2 demi-journées libérées	☐ 2 demi-journées libérées	
☐ 3 demi-journées libérées	□ 50%, soit 2 jours avec 1 mercredi sur 2 travaillés si journées à 5h15, ou 2 jours travaillés si journées à 6h00.	
☐ 4 demi-journées libérées		
☐ 50%, soit 2 jours avec 1 mercredi sur 2 travaillés si journées à		
5h15, ou 2 jours travaillés si journées à 6h00.		
Je souhaite surcotiser pour la retraite (uniquement dans le cadre d'un temps partiel pour <b>donner des soins</b> , pour <b>handicap</b> , ou sur <b>autorisation</b> ) :   OUI   NON		

- → La quotité de temps partiel sera calculée sur la base du nombre réel d'heures hebdomadaires effectuées. Le service annuel de 108 h est effectué au prorata de la quotité de temps partiel.
- →2 demi-journées seront prises obligatoirement sur 1 jour entier, 4 demi-journées sur 2 jours entiers. Dans le cas d'un nombre de demijournées impaires, le jour sur lequel sera prise cette dernière demi-journée sera imposé par l'administration.

## B) Temps partiel dans un cadre annuel (avec récupération), sous réserve des nécessités de service,

Temps partiel de droit	≓oυ	Temps partiel sur autorisation		
(voir la rubrique « prestations familiales », page 7 de la note de service	sur les			
demandes de temps partiel pour l'année scolaire 2022/2023)				
□ 80% (rémunéré à 85.70%), soit 2 demi-journées libérée	es avec	□ 80%(rémunéré à 85.70%), soit 2 demi-journées libérées avec		
récupération (16h sur l'année si journées à 5h15, 43h sur l'a		récupération (16h sur l'année si journées à 5h15, 43h sur l'année		
journées à 6h).		si journées à 6h).		
	cadre d	'un temps partiel pour donner des soins, pour handicap, ou sur		
autorisation): □ OUI □ NON				
,				
→Dans le cadre de cette quotité, organisée dans un cadre annuel et accordée sous réserve des nécessités de service, je m'engage à accepter				
les ½ journées libérées hebdomadaires, ainsi que les périodes de récupération qui me seront fixées par l'administration.				
	<u> </u>	<u> </u>		
C) Temps partiel annualisé (période travaillée et non tr	availláa	L cous récomo dos nécossités do comico		
C) Temps partier annualise (periode travallee et non ti	availlee	1, sous reserve des necessites de service		
TEMPS PARTIEL DE DROIT ◀	OU -	→ TEMPS PARTIEL SUR AUTORISATION		
ILMF5 FARTILL DE DROIT		P TEMPS PARTIES ON ACTORISATION		
□ 50 % □ 60% □ 70%		50 %		
□ 80% □ 90 % (uniquement sur poste 2° degré)		80%		
\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	•			
Choisir la période travaillée souhaitée :   Début d'année scolai	ire	☐ Fin d'année scolaire		
'				
Je souhaite su	ur cotiser	pour la retraite :		
□ OUI	□N	ON		
	enfant e	t que celui-ci atteint son troisième anniversaire dans le courant		
de l'année scolaire 2022/2023, je sollicite :				
☐ Une reprise à temps complet aux trois ans de mon enfant,				
OU				
□ Une autorioction de prolonger mon temps partiel en propont à compter des trois and de mon enfant un temps partiel aux autorioction				
☐ Une autorisation de prolonger mon temps partiel, en prenant à compter des trois ans de mon enfant un temps partiel sur autorisation jusqu'à la fin de l'année scolaire : je souhaite surcotiser pour la retraite : ☐ OUI ☐ NON				
jusqu'à la lili de l'allilee scolaire : je sodifaite sui cotisei pour la retraite : • • • • • • • • • • • • • • • • • •				
Fait àle				
	Sigr	ature de l'intéressé(e) :		
	ŭ	` ,		
Avis et signature de l'IEN de la Circonscription :		ision et signature de l'inspecteur d'académie,		
	directeur	académique des services de l'éducation nationale:		